



Avant-propos

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

Communauté de communes Pyrénées Haut-Garonnaises

En collaboration avec les communautés de communes Cœur et Coteaux du Comminges
et Cagire Garonne Salat

Avec la coordination du Pays Comminges Pyrénées



Avec le soutien technique et financier de :







EDITORIAL DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PYRENEES HAUT-GARONNAISES

En décidant de s'engager de manière volontaire dans l'adoption d'un plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) avec le PETR Pays Comminges Pyrénées et au côté des 2 autres communautés de communes membres, la communauté de communes Pyrénées Haut-Garonnaises montre son implication pour agir contre le changement climatique, maîtriser les consommations énergétiques et développer les énergies renouvelables.

De 2019 à 2025, le territoire aura ainsi une feuille de route précise et détaillée pour réaliser et évaluer les actions portées directement par la communauté de communes Pyrénées Haut-Garonnaises et tous les autres acteurs mobilisés : Europe, Etat, Région, Communes, Etablissements intercommunaux, entreprises, concessionnaires, associations, chambres consulaires...)

Les actions sont à la fois pratiques et rapides à mettre en œuvre et aussi structurelles avec des échéances qui iront au-delà des 6 années de ce 1^{er} plan.

Engagé, mesuré et ambitieux, ce plan permettra de développer un véritable projet de territoire durable.

ALAIN CASTEL, PRESIDENT

REMERCIEMENTS

Les Présidents des Communautés de Communes du Comminges et le Président du Pays Comminges Pyrénées souhaitent remercier l'ensemble des partenaires qui ont suivi et facilité l'élaboration de ces plans climat du Comminges et qui se sont engagés auprès des collectivités pour les 6 prochaines années de mise en œuvre d'actions concrètes en faveur de la transition énergétique et écologique sur notre territoire.

Gestionnaires de réseaux, acteurs institutionnels locaux, chambres consulaires, représentants d'associations, entreprises, citoyens... Vous vous êtes mobilisés au côté des élus du Comminges pour partager les enjeux identifiés sur le territoire, pour proposer les pistes à une stratégie collective et pour engager concrètement des actions.

Nous souhaitons poursuivre ce travail collaboratif en restant à votre écoute tout au long de la mise en œuvre de ces premiers plans climat et en vous conviant régulièrement à des temps de partage sur le suivi des actions engagées.

Nous remercions enfin tout particulièrement les services de l'ADEME, de la DDT et de la DREAL, pour l'accompagnement technique régulier depuis le démarrage de la démarche et pour le soutien financier, en complémentarité du programme LEADER, que l'ADEME a accordé au territoire.



TABLE DES MATIERES

I.	LA COMPETENCE PLAN CLIMAT EXERCEE PAR LA COMMUNAUTE DES COMMUNES.....	6
A.	LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PYRENEES HAUT-GARONNAISES.....	6
B.	LES INITIATIVES SUR LE TERRITOIRE, HISTORIQUE DE PRISE EN COMPTE DES ENJEUX.....	7
II.	UNE DEMARCHE COORDONNEE A L'ECHELLE DU PAYS COMMINGES PYRENEES.....	8
A.	LE PAYS COORDINATEUR DE LA DEMARCHE, EN COHERENCE AVEC LE TRAVAIL SUR LE SCOT DU COMMINGES	8
B.	UNE PHASE DE DIAGNOSTIC MUTUALISEE ET UNE STRATEGIE COMMUNE POUR LES 3 COMMUNAUTES DE COMMUNES DU COMMINGES	9
C.	UN PLAN D' ACTIONS PAR COMMUNAUTE DE COMMUNES, INTEGRANT DES ACTIONS MUTUALISEES.....	9
III.	LES DOCUMENTS DU PLAN CLIMAT	10

I. La compétence Plan Climat exercée par la Communauté des Communes

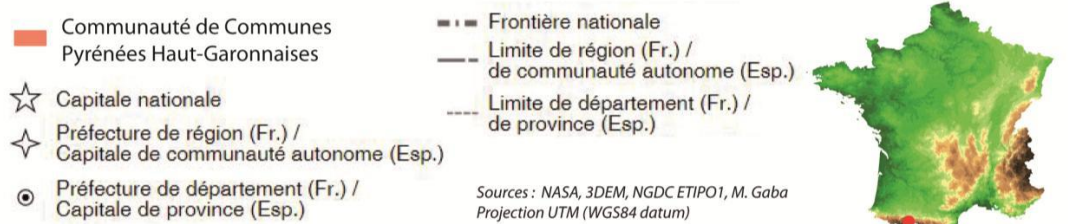
A. La Communauté de Communes Pyrénées Haut-Garonnaises

La communauté de communes Pyrénées Haut-Garonnaises se localise dans la chaîne des Pyrénées (Figure ci-dessous), au sud du département de la Haute-Garonne à la frontière avec l'Espagne (Pyrénées Centrales). Elle regroupe 77 communes en 2017 ; le 1^{er} janvier 2019, le total passera à 76 communes suite à la fusion entre les communes de Saint-Béat et Lez.

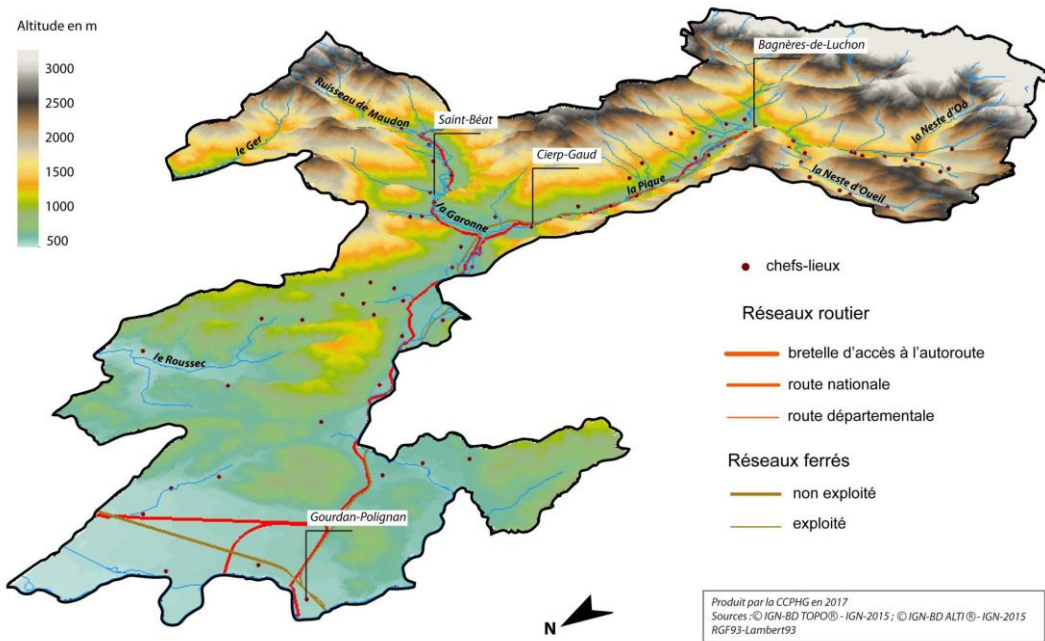
Elle est issue de la fusion de 3 anciennes communautés de communes :

- Communauté de communes du Haut-Comminges
- Communauté de communes du canton de Saint-Béat
- Communauté de communes du Pays de Luchon

Elle représente une population de 15 560 habitants répartis sur 631 km².



(Source : Candidature à l'appel à projet Stratégie territoriale pour la prévention des risques naturels en montagne, 2017, Ségolène Duchêne)



Principales compétences

Par délibérations du 21 septembre 2017, la communauté de communes Pyrénées Haut-Garonnaises a modifié ses statuts pour prendre de manière volontaire la compétence supplémentaire « Adoption d'un plan Climat Air Energie Territorial » et transférer l'exercice de la mission Elaboration et animation d'un PCAET au PETR Pays Comminges Pyrénées.

B. Les initiatives sur le territoire, historique de prise en compte des enjeux

Des initiatives ont précédemment été prises sur :

- La communauté de communes du Haut-Comminges avec l'élaboration d'un Agenda 21
- La communauté de communes du Pays de Luchon avec un plan de gestion de l'espace

Elles ont permis de prendre en compte des spécificités locales (agriculture, forêt, eau...).

II. Une démarche coordonnée à l'échelle du Pays Comminges Pyrénées

A. Le Pays coordinateur de la démarche, en cohérence avec le travail sur le SCoT du Comminges

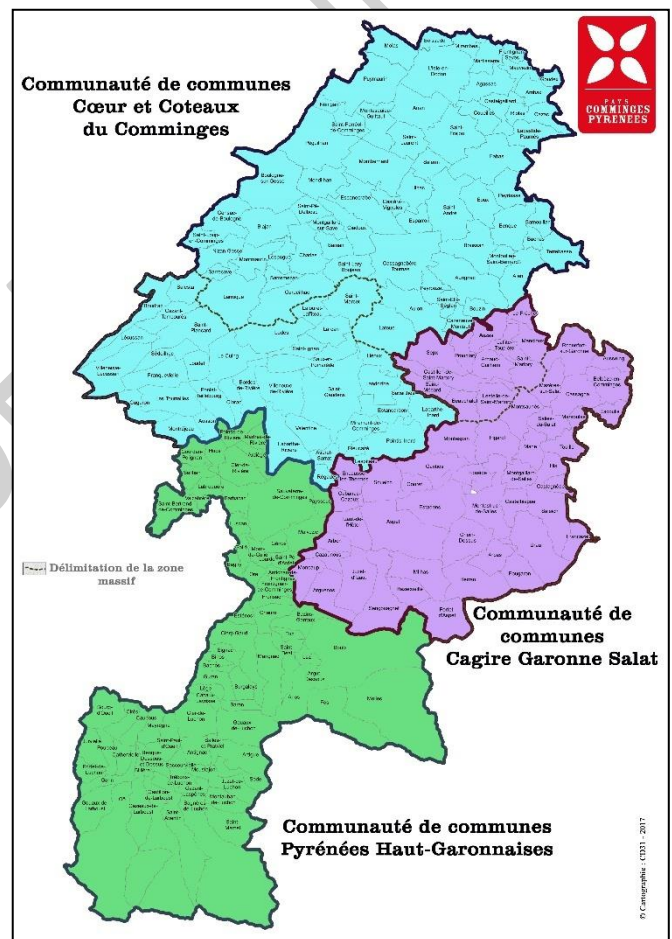
En accord avec les exécutifs des communautés de communes, le PETR Pays Comminges Pyrénées s'est engagé en comité syndical du 28 avril 2017 à coordonner pour le compte de ses 3 EPCI membres l'élaboration d'un PCAET ambitieux, inscrivant ainsi l'ensemble du territoire dans la réponse aux objectifs régionaux d'atténuation du changement climatique, de maîtrise des consommations énergétiques et de développement des énergies renouvelables.

C'est sur cette base méthodologique que le Pays Comminges Pyrénées a candidaté le 15 mai 2017 et a été retenu par l'appel à projets de l'ADEME – Territoires engagés dans une transition énergétique et écologique ambitieuse.

Cet engagement a permis de structurer une dynamique d'actions de transition déjà bien présente à l'échelle des 236 communes du territoire en une démarche plus intégrée et cohérente, faisant de la transition énergétique et écologique le fil rouge de l'aménagement et du développement du territoire.

Lancé à l'automne 2017 et coordonné par le PETR Pays Comminges Pyrénées, ce travail d'élaboration d'un PCAET dans chacune des 3 communautés de communes s'est fait en lien étroit avec celui d'élaboration du SCoT dans une logique de mutualisation des données et des travaux et de co-construction pour que ces documents structurants s'alimentent mutuellement et partagent les mêmes objectifs.

Bien qu'une seule communauté de communes soit obligée, mener ce travail à l'échelle du PETR Pays Comminges Pyrénées a semblé davantage pertinent aux acteurs locaux, en premier lieu desquels les élus communautaires, pour s'inscrire dans une logique d'entraînement plus collective, de mutualisation des moyens et répondre de manière plus efficiente et complète au défi de la transition énergétique et écologique du territoire. De la même manière qu'il associe déjà un grand nombre d'acteurs dans l'exercice de ses missions, sur le SCoT notamment, le Pays a associé tout au long de ce processus les organes de concertation du territoire qu'il a mis en place.



B. Une phase de diagnostic mutualisée et une stratégie commune pour les 3 communautés de communes du Comminges

Par souci de mutualisation et de cohérence dans les travaux de chacune des communautés de communes, les élus du territoire ont choisi de réaliser d'octobre 2017 à mars 2018 un diagnostic commun, dont les principales données ont été déclinées pour chacun des périmètres intercommunaux.

Réalisé avec l'appui technique de l'Agence Régionale de l'Energie et du Climat, ce diagnostic mutualisé a permis d'identifier les grands enjeux communs aux 3 structures, sans occulter les spécificités principales de chaque territoire.

Ce travail d'élaboration du PCAET a permis de dégager une stratégie collective ambitieuse, validée à la rentrée 2018, avec un socle commun d'orientations stratégiques et des objectifs chiffrés déclinés par communauté de communes.

C. Un plan d'actions par communauté de communes, intégrant des actions mutualisées

Pour la période de mise en œuvre qui courra de 2019 à 2025, les élus du territoire ont souhaité poursuivre cette logique de mutualisation engagée au moment de l'élaboration des Plans Climat de chaque communauté de communes, en validant l'intégration dans ces derniers d'un certain nombre d'actions mutualisées et portées par le Pays Comminges Pyrénées.

En plus du suivi interne qui sera réalisé par chaque EPCI, des réunions techniques biennuelles et un Comité de Pilotage annuel avec les communautés de communes et l'ensemble des acteurs associés en phase d'élaboration permettra de faciliter la mise en œuvre des actions : point d'avancement de chaque plan d'actions, échanges d'informations et de bonnes pratiques, veille informationnelle, retours d'expériences, nouveaux besoins à mettre en synergie...

III. Les documents du Plan Climat

Les plans climat des 3 communautés de communes du Comminges sont présentés selon une base commune :

- Le présent avant-propos
- Le diagnostic mutualisé à l'échelle du Comminges, avec les chiffres clés déclinés pour la communauté de communes
 - 1. La vulnérabilité au changement climatique
 - 2. Les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre
 - 3. La production d'énergie renouvelable
 - 4. La qualité de l'air
 - 5. La séquestration carbone
- Le rapport de la stratégie, reposant sur un socle commun d'orientations à l'échelle du Comminges et des objectifs pour chaque communauté de communes.
- Le plan d'actions à l'échelle de la communauté de communes intégrant les actions de la structure et des actions de ses partenaires dont le Pays Comminges Pyrénées
- L'outil de suivi, selon un modèle commun aux 3 communautés de communes
- L'évaluation environnementale, menée à l'échelle du Comminges en s'appuyant sur celle du SCoT, et faisant des focus sur les particularités sur chacune des communautés de communes
- Un bilan de la concertation, mutualisé à l'échelle du Comminges et tenant compte du fait que certains événements mis en place pour la concertation rayonnent sur plusieurs communautés de communes voire sur l'intégralité du Pays.